

Agent de Maintenance en Fermetures Industrielles et Equipements de Quais  
Formation électricien peut convenir - ou - serrurier métallier

Travail : Chargé du dépannage, de la réparation, mise en conformité, amélioration, maintenance des équipements, portes sectionnelles, niveleurs de quai, portes souples, rideaux métalliques, portes coupe-feu, portes piétonnes, barrières levantes, grilles coulissantes... chez nos clients exclusivement industriels sous la responsabilité d'un responsable travaux et d'un responsable secteur (technico-commercial).

Missions :

- Dépannage
- Réparation
- Installation
- Mise en conformité
- Amélioration
- Maintenance, réalisation des contrats de maintenance

Fonctions :

- Réalise des travaux
- Informe le client dès son arrivée sur le site afin d'obtenir les consignes nécessaires à la bonne réalisation des travaux
- Réalise les travaux vendus au client conformément aux règles et procédures internes à notre entreprise dans un esprit de sécurité et de qualité
- Informe le responsable de secteur de tout problème qu'il ne pourrait résoudre simplement,
- Participe au réglage, contrôle, à l'entretien et au dépannage des équipements mécaniques et/ou électriques simples
- Remplit sur place les livrets d'entretien des équipements sur lesquels il est intervenu
- Fait signer à l'issue de ses travaux le rapport d'intervention au chef d'établissement
- Respecte les procédures le concernant, les notices d'entretien, les lettres circulaires, les méthodes et les règles définies dans l'entreprise
- Vérifie le bon état de son matériel et outillage notamment, les équipements de sécurité fournis, ainsi que leur bonne utilisation en fonction des tâches à exécuter
- Respecte les règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise et celles imposées par le chef d'établissement dans lequel il intervient. Ce dernier lui fournit le matériel spécifique nécessaire pour suivre les consignes (extincteurs, nacelles...),
- Maintient son véhicule propre et en bon état d'entretien (carrosserie et mécanique)

Moyens mis à disposition : Véhicule utilitaire, téléphone portable, tablette, matériels électro-portatifs, EPI.

Avantages : Prime panier, prime individuelle, prime intéressement, plan épargne entreprise, abondement de l'entreprise